

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 23 JANVIER 2025

Nombre de membres :

 En exercice : 16
 Présents : 12
 Pouvoirs : 0
 Votants : 12

Date de convocation et d'affichage :

17 janvier 2025

Numéro :

D20250123-06

Objet :

 Demande de subvention-
 Animation du site
 Natura 2000 de la
 Dombes 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 janvier, à 17 heures 00, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Crans, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE		x	
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS		x	
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER		x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		

 Secrétaire de séance élu : **Michel JACQUARD**
Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

La Communauté de Communes a été reconduite en mai 2024 comme structure animatrice du site Natura 2000 de la Dombes. Madame Dubois assure la présidence du Comité de Pilotage. Un animateur et un chargé d'étude remplissent les missions d'animation du site Natura 2000 en suivant le cadre établi par convention avec la Région AURA.

A ce titre, la Communauté de Communes de la Dombes sollicite le financement annuel de l'animation auprès de la Région AURA.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, la Communauté de Communes de la Dombes dépose, avant le 31 janvier 2025, un dossier de demande de financement couvrant : une partie du salaire de P. Lévisse (0.20 ETP), animateur, de celui de T. Bazire (0.9 ETP), chargé d'étude et un inventaire des chauves-souris forestières. Le financement permettra d'assurer les actions prioritaires du document d'objectifs en faveur des espèces et habitats naturels.

La Région Auvergne Rhône-Alpes finance 50% des dépenses présentées par la CC Dombes.

Dépenses	Montant total	Montant subvention Région	Autofinancement EPCI
Salaires (Animateur 0.2 ETP + chargé d'étude 0.9 ETP) + frais indirects	59000 €	50 %	50%
Etude	4000		
TOTAL	63000	31500	31500

Il est proposé au Bureau communautaire :

- D'approuver le dépôt d'un dossier de demande de financement pour l'animation du DOCOB (document d'objectif) du site NATURA 2000 de la Dombes, sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier d'un montant de l'ordre de 63 000 €.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le dépôt d'un dossier de demande de financement pour l'animation du DOCOB (document d'objectif) du site NATURA 2000 de la Dombes, sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier d'un montant de l'ordre de 63 000 €.

Ainsi fait et délibéré, le 23 janvier 2025.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

